#### LE LIVRE ENTRE AUTRES OBJETS

### PIERRE ADAMOLI (1707-1769) UN CURIEUX DES LUMIÈRES ET SES COLLECTIONS

PAR

#### YANN SORDET

diplômé d'études approfondies

#### INTRODUCTION

L'histoire de la bibliophilie est celle des pratiques et des regards qui, sensibles à la dimension esthétique, archéologique et testimoniale du livre, le légitiment en tant qu'objet de désir et de collection. Elle ne peut se contenter ni de la seule méthode prosopographique, ni de la seule orientation bibliographique, qui consisterait à ne prendre en compte que l'objet collectionné. L'essentiel des questions que pose la collection du livre en tant que phénomène historique est à chercher, dans une perspective anthropologique, dans la relation existant entre le sujet collectionnant et l'objet collectible ou effectivement collectionné. Depuis le XVII° siècle, le discours portant sur la collection du livre s'exprime souvent par la satire, la fiction ou la pochade littéraire, qui présentent une mise en scène tantôt critique, tantôt complaisante, de la passion et de la démesure bibliophiliques. Dans les dictionnaires, les textes historiques, littéraires ou moraux, codes et traditions d'écriture élaborent une représentation sociale de la collection qu'il faut considérer tout en s'en gardant ; car il est clair qu'au XVIIII siècle surtout, le discours sur la bibliophilie comme déviance et usage perverti du livre a une sin identitaire et légitimante pour les républicains des lettres.

Le personnage de Pierre Adamoli, bibliophile lyonnais, archéologue, amateur de numismatique et de curiosités naturelles, ainsi que sa collection, au sens d'un ensemble constitué d'objets, d'une part, d'un éventail de pratiques et d'un langage, d'autre part, font l'objet de cette étude. L'association, analysable dans le détail, d'une bibliothèque choisie, d'un médaillier et d'un cabinet d'histoire naturelle révèle plus qu'un simple rapport de contiguïté. Et, ne serait-ce que parce que les collectionneurs « fonctionnent » en réseau, il paraît nécessaire d'élargir l'examen à d'autres figures contemporaines de la bibliophilie, afin de saisir des différences et des attitudes communes, la prégnance de modèles, la nature et la signification

d'échanges d'ordres divers. Cette étude se propose ainsi d'éclairer la constitution, les objets, les principes ainsi que les fins et la destination d'une collection particulière du XVIII° siècle centrée sur le livre.

#### SOURCES

Les archives notariales et d'institutions (archives municipales de Lyon, archives départementales du Rhône et de la Côte-d'Or, Archives nationales) ont permis d'appréhender la position sociale. l'histoire individuelle du bibliophile et de ses pairs, ainsi que les milieux lyonnais du livre. L'analyse de la sociabilité de la curiosité s'appuie sur les fonds, correspondances, recueils et papiers divers de collectionneurs, conservés dans différentes bibliothèques (Bibliothèque nationale de France, bibliothèques municipales de Lyon, Nîmes, Avignon). Les documents de gestion des collections, au premier chef les catalogues, conservés pour Adamoli à la bibliothèque municipale et à l'académie de Lyon, ont imposé trois types de lecture : examen codicologique, traitement informatique des données, analyse du discours bibliophilique. Enfin, l'observation des livres conservés peut contribuer à préciser la genèse de la « condition » d'objets appartenant aujourd'hui en grande majorité aux collections publiques.

# PREMIÈRE PARTIE PIERRE ADAMOLI ET LE CADRE LYONNAIS

#### CHAPITRE PREMIER

LYON AU XVIII° SIÈCLE : LES LIEUX DU LIVRE

Si la deuxième ville du royaume a depuis le XVI siècle perdu de son prestige intellectuel et de son indépendance politique, on y observe un ensemble de pratiques culturelles qui s'appuient sur différentes institutions : lieux de spectacles, cabinets de lecture, sociétés de pensée, académies. Le livre y joue un rôle important, que l'on peut mesurer sous le double aspect de sa production, de son offre et de sa publicité, d'une part, de sa possession, d'autre part. Au milieu du siècle, pour une population urbaine de 115 000 habitants, une centaine de maîtres constituent l'essentiel des gens du livre : fondeurs de caractères, papetiers et cartonniers, imprimeurs, libraires, relieurs et batteurs d'or, hommes que Pierre Adamoli a pour certains connus ou longtemps côtoyés, afin d'entretenir sa collection et de satisfaire une vive curiosité pour leur art et leurs techniques. Une forte endogamie assure la cohésion de cet ensemble de métiers. La concurrence parisienne et avignonnaise, le défaut de textes orientent certains libraires vers le commerce de redistribution, et imposent la limitation du nombre des maîtres imprimeurs. Un marché du livre

ancien s'esquisse ; cinquante-trois ventes publiques sont organisées de 1667 à 1789, dont quelques libraires se font une spécialité : d'abord Benoît Duplain et François Rigollet, puis, à partir de 1770, François Los Rios. Il existe aussi une spécialité de libraires « bouquinistes » et revendeurs, mais, à côté de ce commerce officiel du livre de seconde main, les archives de police et les documents laissés par les collectionneurs attesteut la présence de colporteurs et « bouquinistes étaleurs » qui sont souvent à la fois les agents du livre ancien et du livre prohibé. Au niveau inférieur du marché, de façon informelle, existe également une circulation du livre de particulier à particulier, qui peut s'appuyer sur des réseaux de sociabilité savante ou sur des périodiques d'avis.

Les bibliothèques se répartissent en collections publiques (bibliothèque de la ville depuis 1733), d'institutions (de l'académie, du concert), conventuelles (des Jésuites du collège de la Trinité, des Cordeliers, des Carmes) et particulières. A défaut d'une vaste enquête, il est difficile d'estimer précisément ces dernières, sinon par l'examen des catalogues qui ont pu en être dressés et des répertoires de marques de possession. Au maximum on en repère ainsi environ trois cents, qui peuvent être hiérarchisées en fonction de leur importance et de leur notoriété. Les plus signalées n'excèdent jamais la dizaine.

A côté de quelques collections de peinture (moins d'une vingtaine connues) et de quinze grands cabinets d'histoire naturelle, des collections d'instruments scientifiques, d'archéologie et de numismatique ont été constituées; mais, comme pour le livre ancien, le marché de la curiosité n'est pas encore, vers 1750, réellement institutionnalisé. A l'instar d'antres villes de la vallée du Rhône comme Vienne, Avignon ou Nîmes, dont les curieux et collectionneurs constituent une entité distincte au sein des réseaux européens de correspondance savante, l'archéologie à Lyon s'appuie sur une tradition ancienne de l'érudition, sur la couscience de l'importance de la cité dans l'Antiquité, et sur la présence de nombreux vestiges. L'académie et le consulat contribuent à conforter deux types de curiosité : pour l'antiquité et la numismatique, et pour l'histoire naturelle. Quels que soient leur vocation et leur statut, ces différentes collections sont caractérisées par leur perméabilité ; les ensembles particuliers sont souvent étroitement liés aux collections d'institutions ou conventuelles, et y achèvent parfois leur existence. Grandes bibliothèques et collections de curiosités ont fréquemment un même possesseur.

Dans l'esprit d'amateurs de livres comme de libraires du XVIII<sup>e</sup> siècle, se conjuguent une faible estime pour la production lyonnaise contemporaine et la conscience d'un âge d'or révolu de l'art typographique, qui date des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. La cité de la Renaissance, pour le bibliophile, figure ce qu'est la capitale de la Gaule romaine aux yeux des antiquaires. Pierre Adamoli manifeste ce mouvement qui, devant le passé du livre lyonnais, conduit de la nostalgie à l'archéologie.

#### CHAPITRE II

PIERRE ADAMOLI

Les origines familiales de Pierre Adamoli sont à la fois italiennes et marchandes. Le grand oncle du collectionneur a quitté l'État de Milan pour s'installer à Lyon dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. La plupart de ses parents ont fait fortune dans le négoce de la soie avant d'accéder, par le biais des honneurs et des alliances matrimoniales, au monde des offices et de la notabilité urbaine. Mais, si le milieu familial explique en partie son itinéraire personnel – il exerce l'office de maître des ports, ponts et passages de la ville de 1732 à 1747 – et sa relative aisance financière, il fait figure d'exception sociale et culturelle, d'une part en ce qu'il interrompt rapidement sa carrière d'officier royal, d'autre part en ce qu'on ne trouve pas dans son environnement proche l'origine de ses curiosités.

Le premier acte de collection qu'on pnisse lui reconnaître, la composition d'un recueil d'estampes acquises à Paris, date de 1728. Tout porte à accorder crédit à son insistance pour présenter la constitution d'une bibliothèque choisie, à partir de 1733, comme le fruit d'une création volontaire ex nihilo. Mais c'est en se démettant de sa charge, en 1747, qu'il effectue une véritable « entrée en collection », et il consacre désormais à sa passion l'essentiel de son existence, de ses préoccupations et de ses revenus. Le contrôle de la circulation des espèces monnayées et des métaux, lié à son office passé, a pu encourager sou goût pour la numismatique. L'existence de son médaillier est attestée en 1752, celle de son cabinet d'histoire naturelle en 1757. Les trois axes principaux de son activité de collectionneur, les livres, les médailles et les curiosités naturelles, ont d'autre part en commun de s'articuler autour d'un pôle local, qu'on retrouve chez d'autres amateurs : les éditions lyonnaises des XV et XVI siècles, les monnaies gallo-romaines et l'histoire naturelle de la province.

Enfin, indépendance matérielle, refus du paraître et du luxe domestique, célibat et retrait de la vie publique sont autant d'éléments qui concourent à l'élaboration consciente d'une représentation sociale et d'un modèle de vie qu'Adamoli désigne comme ceux du curieux et du collectionneur.

# DEUXIÈME PARTIE UNE BIBLIOTHÈQUE ET SES CATALOGUES

#### CHAPITRE PREMIER

LA BIBLIOTHÈQUE DE PIERRE ADAMOLI

La taille maximale de la bibliothèque est atteinte en 1769, à la mort du collectionneur; elle comporte alors 4 398 titres en 6 173 volumes. Par ses dimensions et le rythme de sa croissance (200 volumes par an, dépense annuelle moyenne de 1 840 l.), la plupart des collections du siècle qui lui sont comparables sont celles de robins, de membres de la noblesse d'épée ou du haut clergé, alors que Pierre Adamoli appartient à la bourgeoisie et ne dispose guère de plus de 5 000 l. par an. L'examen du rapport nombre de volumes / train de vie confirme ce caractère exceptionnel, et fournit une première clé permettant de mesurer la bibliophilie, en tant que ligne de dépense privilégiée.

On dispose d'informations sur l'organisation des collections et sur le cadre mobilier du cabinet, lieu unique de l'appartement qui leur est consacré. A partir de 1758 la bibliothèque adopte, pour sa disposition matérielle, l'ordre méthodique du second catalogue qui en est alors dressé : division par formats à l'intérieur d'un

classement inspiré du système bibliographique dit « des libraires de Paris ». Les suites de médailles sont conservées à partir de 1762 dans une « armoire » qui leur est expressément réservée. Les curiosités naturelles, quant à elles, ne sont pas exposées à la vue mais rangées dans les tiroirs d'une table de travail. Portraits peints, petites sculptures, estampes encadrées et objets archéologiques agrémentent le cabinet, qui n'a du reste pas fait l'objet d'un programme précis et conséquent de décoration.

Les objets de la collection, toutefois, ne sont pas immobiles et ne restent pas confinés dans ce cadre, puisque, au gré de leur observation, consultation ou prêt, ils circulent dans les autres pièces du domicile ou parfois dans d'autres collections.

#### CHAPITRE II

#### UN CATALOGUE DOMESTIQUE

Les différents catalogues que le possesseur a dressés de son médaillier et de sa bibliothèque sont constitués de vingt-quatre volumes ou cahiers. Ils appartiennent à un ensemble de documents de gestion des collections particulières qu'on peut désigner sous le terme de « catalogues domestiques », et dont on peut préciser le statut et les fonctions en les comparant aux autres types de listes de livres, imprimées et manuscrites, conservées pour la période. Un pointage des catalogues domestiques effectué dans les collections publiques, afin d'en dresser une typologie, indique qu'ils sont le fruit d'une pratique bien attestée au XVIII<sup>e</sup> siècle (218 unités contre 56 pour les deux siècles précédents).

Chez Adamoli, leur constitution et leur entretien s'explique d'abord par un certain désarroi bibliographique, et par un goût pour la systématique qui est à rapprocher de sou intérêt, à la fois philosophique et scientifique, pour les classifications naturelles et pour la forme du dictionnaire (lui-même a commencé un dictionnaire d'histoire naturelle et a donné en 1761 une réédition du dictionnaire de Richelet).

L'étude des volumes qui composent le premier catalogue domestique général de la bibliothèque, inauguré eu 1740, puis le second, eu usage à partir de 1758, permet de suivre l'évolution du classement de la collectiou. Mais, en marge et en complément du catalogue général, existent des catalogues particuliers, fondés sur divers critères de sélection, et des listes d'acquisitions programmées. Un même type de catalogue domestique peut d'ailleurs évoluer d'un de ces trois statuts à un autre.

L'examen d'autres documents similaires contemporains, notamment ceux dressés par Migieu à Dijon, Cambis à Avignon. Séguier à Nîmes, Méjanes à Aix, Paulmy ou Gros de Boze à Paris, tout en révélant la communauté de certains usages, impose leur classement selon quelques critères de répartition : la formulation de leur titre, le rapport des trois instances qui concourent à leur constitution – rédacteur, utilisateur, possesseur – et qui ne recouvrent pas forcément une personne unique.

Ils sont l'instrument de fonctions précises et multiples : la maîtrise des objets acquis, la rationalisation des acquisitions à venir, la gestion bibliothéconomique, l'orientation dans la topographie du cabinet... La nécessité de leur mise à jour impose des choix d'organisation interne et de mise en page qui ne sont pas les mêmes chez les différents collectionneurs. Ils restent parfois en usage après la mort de ces derniers.

Les circonstances de leur élaboration et leurs principes généraux en font à la fois nn état, un outil, ainsi qu'un miroir double, d'une collection et de son possesseur : leur richesse informative en fait une source inestimable pour l'histoire des bibliothèques, de la lecture et des pratiques du livre.

### CHAPITRE III

#### LES LECTURES DE PIERRE ADAMOLA

La part des différentes divisions bibliographiques et l'examen des textes possédés donnent un aperçu des préférences d'Adamoli et de sa culture intellectuelle. Histoire naturelle, antiquité et histoire locale, classiques grecs et latins sont particulièrement bien représentés, le dernier ensemble constituant l'élément principal d'un modèle de la bibliothèque érudite et humaniste qu'il revendique, et le signe d'une allégeance à une culture classique dans laquelle il u'a du reste pas été élevé. L'actualité judiciaire, politique et religiense, souvent dans sa dimension la plus polémique, est présente dans les périodiques et dans les « pièces fugitives » manuscrites et imprimées, souvent complétées d'informations de sa main, auxquelles Adamoli confère la dignité du livre eu les recueillant et en les faisant relier.

Les définitions, la recension et les jugements portés sur les œuvres, la mise en rapport de textes différents ainsi que les analyses et réflexions qu'ils suscitent, sont autant de formes d'un prolongement de la lecture. En passant de la lecture à l'écriture, par le biais d'une forme d'expression originale qui consiste à disperser ses pensées et observations à propos des notices du catalogue, dont elles constituent des excroissances. Pierre Adamoli manifeste une conception du monde et de la société qui peut être qualifiée de « déisme moyen », et qui s'appuie sur un ensemble d'auteurs contemporains présents dans la bibliothèque, Voltaire, Ramsay ou Mandeville.

Ou trouve également sous sa plume plusieurs conceptions de l'activité de lecture et plusieurs images de lecteurs, souvent négatives, comme celles, selon lui, des « femmes » ou des « petits-maîtres ». En creux de ces critiques apparaît l'idéal revendiqué d'un lecteur homme de science et de morale, mais que contredisent une curiosité pour les textes licencieux et de divertissement, et certaines orientations directement bibliophiliques. Par ailleurs un second idéal, celui du « lecteur philosophe », amateur de textes « forts » et « hardis », prend le pas sur le premier plutôt qu'il ne le conforte.

Toutefois, l'assimilation du livre au texte, et partant la tentation d'une répartition arithmétique des inclinations intellectuelles du possesseur calquée sur l'organigramme des divisions bibliographiques, est insuffisante dans le cas d'Adamoli. En effet, des critères bibliophiliques interviennent, parfois à l'exclusion de tout antre, dans l'acquisition et l'appréciation du livre. L'examen de la classe de la théologie en témoigne, qui est proportionnellement plus riche que les antres classes en livres rares, hétérodoxes ou anciens : son importance dans la bibliothèque ne saurait douc être le signe d'un fort sentiment religieux.

# TROISIÈME PARTIE OBJETS, PRATIQUES ET DISCOURS D'UN COLLECTIONNEUR

#### CHAPITRE PREMIER

#### LES ACOUISITIONS

L'accroissement de la collection s'est fait selon une véritable stratégie individuelle, mettant en œuvre plusieurs formes d'acquisition (achats programmés, en vente publique et « de hasard », commandes et souscriptions, échanges), et sollicitant divers ordres de fournisseurs : libraires lyonnais mais aussi parisiens et étrangers, auteurs, collectionneurs, héritiers, parents négociants dont les voyages pour affaires sont mis à profit.

Adamoli connaissait les spécialités, les compétences et les marchés d'approvisionnement de ses libraires. Les liens privilégiés que le bibliophile entretenait avec les frères Samuel et Antoine de Tournes lui permirent, par leur intermédiaire, d'aequérir des exemplaires d'éditions lyonnaises du XVI siècle, provenant notamment des ateliers de Jean I et de Jean II de Tournes, et qui étaient restés en possession des descendants. Le prix payé et les circonstances de l'aequisition étaient pris en compte dans l'appréciation du livre, et contribuaient à faire la singularité des exemplaires. Reventes et échanges apparaissent également comme les expressions du choix bibliophilique.

Les bibliothèques conventuelles et les « charlatans de libraires » constituaient des emmemis du collectionneur. Si sa position à leur égard est à mettre en relation avec son antieléricalisme et la concurrence des bibliothécaires ecclésiastiques, d'une part, et avec des rancœurs personnelles à l'encontre du libraire Benoît Duplain, d'autre part, elle repose également sur le modèle de bibliothèque qu'il entend promouvoir. On trouve cu effet, surtout dans ses testaments, la volonté de préserver les livres de sa collection du marché et des marchands, et l'expression d'un idéal de la bibliothèque publique qui s'inscrit en contrepoint des collections conventuelles et des pratiques mercantiles.

#### CHAPITRE II

#### LE TRAVAIL BIBLIOGRAPHIQUE

La bibliothèque d'Adamoli contient plus d'une centaine d'« usuels », catalogues, répertoires et traités, qui guidaient les acquisitions du collectionneur, lui servaient de référence dans l'identification et la description des volumes, lui permettaient d'en mesurer la rareté et le prix, et plus largement de satisfaire sa curiosité dans le domaine de la bibliographie et de la connaissance technique du livre.

Le recours aux usuels, mais aussi la confrontation réelle des exemplaires et des éditions, font partie d'un ensemble de gestes préalables à la consignation du livre dans le catalogue domestique. Avec le devoir de contestation des autorités bibliographiques (Vogt, Engel, Clément, Debure, Osmont), ils relèvent chez le bibliophile d'une véritable éthique de la curiosité.

#### CHAPITRE III

#### LE DISCOURS BIBLIOPHILIQUE

Le cadre adopté et les règles suivies pour la description des livres et des médailles dans les eatalogues révèlent les caractères que le collectionneur en retient, qui sont aussi les éléments d'après lesquels il les juge. Un protocole descriptif du livre rare s'élabore, fait d'emprunts et d'innovations personnelles, qui répartit les informations entre la notice bibliographique, analytique, et la *nota*, critique et appréciative. Mais la tentation d'investir la notice d'éléments d'appréciation, et l'évolution de l'analyse vers la description mimétique, peuvent relativiser la rigneur de cette présentation. On constate d'autre part l'emploi récurrent de certains procédés qui relèvent d'un style proprement bibliophilique.

La notion de rareté, élément de description et valeur centrale, est double, tantôt objective (imposée par l'objet), tantôt subjective (imposée par le sujet). Dans l'emploi qu'en font Adamoli et certains bibliographes, elle se définit par ses degrés, ainsi que par les raisons et critères de son attribution. Elle est le principe de constitution d'une classe nouvelle, celle des livres rares, irréductible aux classements méthodiques traditionnels, et dont les frontières sout mouvantes en fonction du lieu ou du moment. Reconnaître, dire, définir, mais aussi parfois créer la rareté sont le propre du discours bibliophilique.

Dans le catalogue domestique de la bibliothèque, un tiers des articles ont été pourvus par Pierre Adamoli de deux prix : celui d'achat et celui d'estimation. On peut appeler « indice de surestimation » le rapport entre ces deux valeurs, dont on peut calculer l'amplitude et la variation eu fonction de critères précis : illustration, reliure, qualité du papier, âge du livre, division bibliographique. La plus-value dont bénéficient certains livres est davantage le fait d'Adamoli que du marché qu'il sollicite, c'est pourquoi on peut dire que le collectionneur est « en avance » sur ce dernier.

L'attribution de la valeur bibliophilique a pour conséquence une triple hiérarchisation des livres : hiérarchisation des exemplaires d'une même édition, des différentes éditions d'un texte, de l'ensemble des livres d'une même classe bibliographique. Elle fait également apparaître l'idée d'un exemplaire on d'une édition optimaux.

Mais c'est plus largement sur tout un système général de valeurs et d'exigences que se fonde l'univers esthétique et moral de la collection. Chez Adamoli, six valeurs peuvent être isolées : rareté objective, valeur archéologique, valeur esthétique, complétude, intégrité, correction. Formant chacune un binôme avec son contraire, elles fonctionnent comme autant d'opérateurs de distribution des qualités des livres qui entrent en combinaison ou en concurrence dans leur appréciation.

La collection s'appuie sur la revendication d'une compétence à la fois linguistique et discriminatoire. La spécificité de la langue bibliophilique est faite de l'emploi de mots techniques, de termes de la langue courante investis d'une signification particulière (par exemple celui de « condition »), de qualificatifs dont l'usage est codifié, d'un code d'abréviations dont la maîtrise permet la lecture des catalogues. D'un point de vue sociolinguistique, ce langage (ou « technolecte ») a une fonction démarcative et de reconnaissance. Mais, s'il est le support d'une connivence et des échanges entre curieux, la compétence qu'il suppose peut faire l'objet de revendications concurrentes, comme l'enseignent les exemples d'Adamoli et de l'abbé Rive.

#### CHAPITRE IV

#### LES OBJETS D'UNE COLLECTION

Les livres sont pour Adamoli des objets appréhendés dans leur forme sensible. Dans la perception qu'il en a, une série d'éléments visuels (qui sont loin de se réduire à l'illustration), et même d'ordre tactile, entrent en jeu.

L'importance qu'il accorde à leur statut d'objet est sensible non seulement dans le regard et dans le discours, mais également dans les interventions qu'il pratique ou fait pratiquer sur eux. Il effectue des réfections et restaurations. En matière de reliure, il affiche un goût pour la sobriété que les travaux effectivement commandés ne contredisent pas, et qui est aussi une manière de se défendre d'un des topoi de la critique antibibliomaniaque jadis exprimé par Naudé et La Bruyère, alors repris par l'académicien Ivonnais Bollioud-Mermet. L'attribution des reliures conservées est délicate, mais néanmoins possible pour quelques volumes. Trois relieurs Iyonnais ont été sollicités, Claude Beau. Jean Prudhomme et Nicolas ou Jean II de La Mollière, sur lesquels les archives notariales et corporatives apportent quelques précisions. La Mollière avait tontes les préférences du collectionneur, et effectuait ses deux reliures de prédilection : en veau écaillé, doré sur tranches, avec double filet d'or sur le plat et fers floraux d'entrenerfs (76 % des travaux commandés), et en vélin blanc, souvent associé à des gardes satinées ronges ou bleues (18 %). Adamoli concevait la seconde comme une reliure « à l'ancienne ». qu'il faisait très souvent pratiquer sur les incunables. Les commandes de reliure répondaient à plusieurs exigences : pertinence intellectuelle dans le rassemblement de textes différents, constitution de petites collections, scrupule archéologique et impératif précurseur de conservation, qui restreignaient le champ d'intervention du relieur sur les livres avant conservé une reliure ancienne, et obligeaient à la préservation d'éléments anciens comme les ais de bois.

Les opérations de truffage s'expliquent par une volonté de complétude et de constitution d'unica bibliographiques : celles de rubrication, effectuées sur des incunables dans les années 1760 par Étienne Piètre, alors commis chez les frères de Tournes, illustrent, comme la reliure de vélin blanc à l'ancienne, la prégnance d'un goût déjà « troubadour » en bibliophilic. Ainsi, les interventions d'Adamoli sur ses volumes sont faites à la fois de fidélités et d'infidélités à la forme du livre échu en sa possession ; mais il arrive que dans son esprit les secondes rencontrent les premières, car si ces modifications de la présentation du livre répondent à une volonté d'augmenter sa valeur de collection, elles sont souvent animées par le désir de lui restaurer une qualité ancienne.

On peut s'interroger sur les raisons de l'association des trois objets principaux de la collection. Les livres, médailles et curiosités naturelles constituent un triangle observable dans beaucoup d'autres cabinets contemporains, avant que la Révolution ne consacre, de façon institutionnelle, leur séparation. Chez Adamoli, cette association ne tient pas tant à des relations de complémentarité qu'à des similitudes d'approche, de traitement et de description. A l'occasion des opérations d'identification et de confrontation auxquelles le collectionneur les soumet, ils manifestent tous trois une parenté de statut, et apparaissent constitués d'une duplicité similaire. On peut les considérer sous un double aspect : concret et particulier d'une part (le livre, la médaille on le coquillage en tant qu'exemplaires), abstrait et général d'autre part (l'édition, la frappe, l'espèce). C'est à la définition théorique et abstraite que donnent les auteurs de référence dans chacun des domaines (biblio-

graphie, numismatique, histoire naturelle) qu'il convient de confronter l'exemplaire. Des analogies, auxquelles le curieux est sensible mais qui ont d'évidentes limites, accentuent cette parenté: le caractère « imprimé » du livre, du fossile et de la médaille: la comparaison de la frappe monétaire à l'édition, du module au format.

#### CHAPITRE V

## LES RELATIONS DU COLLECTIONNEUR OU LA « RÉPUBLIQUE DES ANTIQUAIRES »

Pierre Adamoli a rencontré ou fréquenté quelques auteurs, dont l'abbé Pernetti, le P. Tolomas et le botaniste Pierre Poivre, tous trois lyonnais, ou encore le romancier libertin Fougeret de Montbron. En parcourant les bibliothèques lyonnaises, aussi bien particulières que conventuelles, et parmi ces dernières principalement les collections du collège de la Trinité, confiées aux Jésuites puis aux Oratoriens après 1762, et du convent des Cordeliers de Saint-Bonaventure, il pratiquait des examens comparatifs avec ses propres exemplaires, s'entretenait de sujets bibliographiques avec leur propriétaire ou bibliothécaire, proposait des échanges. Plus largement, il était attentif à l'histoire des bibliothèques, proches ou plus lointaines, qu'il ne connaissait parfois que par leur catalogue on leur réputation, et par rapport auxquelles il situait sa propre collection.

Pierre Adamoli occupe une position périphérique dans le réseau érudit et curieux centré autour de Séguier à Nîmes et de Calvet à Avignon : il est cité dans quelques lettres et entretient des relations avec plusieurs de leurs correspondants, libraires comme Bruyset ou les frères de Tournes, collectionneurs comme le marquis de Migieu, qui constituent eux-mêmes un réseau topographiquement plus restreint

de participants, allant de la Bourgogne à la Provence.

Ce réseau se caractérise par plusieurs usages, comme les visites et accréditations, on la circulation des objets parallèlement à la correspondance. Les catalogues domestiques y jouent un rôle important, en tant que cartes de visite, signes de reconnaissance et supports de l'échange savant, érudit et enrieux. C'est parfois à l'initiative de ses pairs et à leur intention que le collectionneur les rédige, comme en témoignent les circonstances d'élaboration de celui du cabinet d'histoire naturelle de Calvet, de celui des curiosités archéologiques de Migien, ou de celui des manuscrits du marquis de Cambis-Velleron. Quelques collectionneurs de livres, d'autre part, se rassemblent en sociétés d'amateurs éditeurs dans un dessein commun : la réédition de textes anciens que signalent leur curiosité et leur rareté. Adamoli a participé en 1759-1760 à la réédition de la Meygra entreprisa de Guillaume des Sablons (Avignon, 1537), puis dirigé en 1762 celle des Œucres de Louise Labé (Lyon, 1556).

En 1766-1767, un événement précis, que l'on peut désigner comme « l'affaire de la jambe de cheval » (suite à la découverte dans la Saône d'un élément d'une statue équestre antique), permet de voir comment fonctionne ce réseau, le rôle de la correspondance dans la connaissance et l'interprétation des inventions archéologiques, mais aussi les tensions et rivalités qui peuvent se faire jour dans ce que le P. Rivoire, jésuite et numismate lyonnais, a appelé la « république des antiquaires ». Adamoli a fait publier ses lettres au marquis de Migien sur cette découverte. Mais, en marge de l'affaire principale, qui concerne la question de l'origine de l'objet, il

s'efforce de découvrir l'auteur et l'éditeur d'une parodie satirique de ses deux premières lettres, eu sollicitant le concours de ses amis et en s'assurant du soutien d'autres curieux.

# QUATRIÈME PARTIE DESTINATION ET DESTIN D'UNE COLLECTION

### CHAPITRE PREMIER

#### JUSTIFICATIONS

Pierre Adamoli s'efforce de fournir des raisons pratiques à sa passion en justifiaut son attitude de collectionneur par des impératifs de recueil, de conservation et de transmission des objets, manuscrits et livres. Il se fait également éditeur, et pose à cette occasion les problèmes de la présentation des textes anciens et de leur lisibilité. L'hésitation entre adaptation et fidélité philologique renvoie à un débat qui oppose le marquis de Paulmy et le comte de Tressan à la fin des années 1770. La volonté de faire œuvre de bibliographie apparaît, également, comme prolongement et légitimation de la collection de livres, même si elle n'a pas donné lieu, de la part d'Adamoli, à des travaux conséquents et reconnus. Le bibliophile a toutefois laissé plusieurs dissertations bibliographiques sur des éditions incunables, conques comme un genre spécifique de la littérature d'érudition ; il a de même commencé la rédaction d'une Histoire typographique de la ville de Lyon qui semble aujourd'hui perdue.

#### CHAPITRE II

#### DESTINATION

La destination des collections au public répond au désir de se défendre de la bibliomanie et des bibliomanes, mais elle est aussi un aboutissement, conséquence logique de certains choix de publicité mis en œuvre du vivant même du possesseur. Le vœu de publication du catalogue domestique, notamment, est inséparable d'une orientation vers la publicité de la bibliothèque. Cette édition est cependant problématique lorsque le catalogue est celui d'une collection particulière et vivante, comme le montrent les exemples d'Adamoli, mais aussi de Gros de Boze en 1745 ou de Cambis-Vellerou en 1770.

La transformation de la collection privée en bibliothèque publique, instrumentée par un legs, est d'antre part le fruit d'une réflexion élaborée en plusieurs étapes dans quatre testaments et deux codicilles successifs, de 1752 à 1766. Le sentiment d'une aporie du collectionneur, l'interrogation sur le devenir d'objets entourés de tant de soins durant son existence, mais aussi le zèle patriotique, la conscience du bien public, ainsi que l'intention d'une fondation monumentale, sont à l'origine de sa décision. Cette dernière aide à comprendre le sens de sa participation, en 1762, au débat concernant le sort des collections des Jésuites et

leur dévolution au public. L'examen des dispositions similaires et quasi contemporaines de Pierre Anbert à Lyon, du procureur Moriau à Paris, de Jean-Jacques Bel à Bordeaux, de Séguier à Nîmes ou de Méjanes à Aix, permet d'inscrire le geste d'Adamoli dans un mouvement historique plus large. Trois conditions essentielles assortissent sa donation : inaliénabilité et publicité de la collection, pertinence de l'institution légataire. Après avoir hésité entre la ville et l'académie, il désigne finalement cette dernière comme destinataire directe du legs et instrument de ses volontés.

Il n'existe pas, à l'époque, de jurisprudence précisément constituée concernant la participation de particuliers à la formation et à l'entretien de collections publiques. C'est une véritable fondation qu'entend effectuer Adamoli, l'académie ne disposant pas avant lui de bibliothèque digne de ce nom. Ses dispositions sont d'une part inspirées par les conceptions romauo-canoniques en matière de fondations pieuses, qui font l'objet d'une transposition et d'une laïcisation: elles s'adaptent d'autre part au cadre de la législation contumière et royale, en tenant compte notamment des récentes ordonnances de Daguesseau sur les donations (1731), les testaments (1735) et les substitutions (1747). La notion de fondation et ses enjeux invitent également à s'interroger sur la conjonction, dans la France du xVIIII siècle, des attitudes du collectionneur et d'idées propres aux Lumières.

La fondation d'un double prix d'excellence sur des sujets d'histoire naturelle accompagne et prolonge le legs des collections. Les clauses de composition d'inscriptions, de maintien en usage de l'ex-libris et d'exposition d'un portrait du testateur doivent assurer la persistance d'un signe personnel.

Il existe une spécificité bibliophilique de la fondation ; c'est l'attachement du collectionneur à ses livres qui le conduit à se préoccuper de leur devenir, et, en contrepoint de ses pratiques d'acquisition, à empêcher leur retour sur le marché. Se fait jour, d'autre part, la volonté de transmettre non seulement des textes, instruments d'un progrès intellectuel et scientifique, mais aussi des objets hérités du passé, reliures anciennes et, selon les propres termes d'Adamoli, « chefs-d'œuvre typographiques ».

#### CHAPITRE III

#### DESTIN

Malgré les précautions du collectionneur, dès après son décès. l'exécution des dispositions testamentaires est source de conflits entre l'héritier et l'académie, légataire des collections. Le litige porte d'abord sur l'attribution de certaines pièces de la collection et d'éléments mobiliers, puis sur la question de la caducité du legs en raison des difficultés rencontrées par les académiciens pour trouver un local permettant l'ouverture de la bibliothèque an public. Ce second différend fait l'objet, à partir de 1775, d'une procédure devant la sénéchaussée de Lyon. Les académiciens ont finalement gain de cause, et grâce à l'intervention du ministre Bertin, ouvrent la bibliothèque au public en 1777, huit ans après la mort du fondateur. Entretemps, les difficultés que l'académie avait mises à s'acquitter du droit d'amortissement imposé par la réception du legs, avaient occasionné des démêlés avec les fermiers généraux. En 1779, cependant, les académiciens de Lyon obtiennent la modération de ce droit. Dans des circonstances comparables. l'académie de Dijon avait elle aussi été confrontée à ce problème du droit d'amortissement.

A la Révolution, la bibliothèque Adamoli est déclarée bien national et réunie à celle de la ville. Elle est restituée au corps académique de 1825 à 1830, quelque temps après la reconstitution de celui-ci. En raison de sa richesse en livres illustrés et dans les domaines des sciences et techniques, elle constitue l'élément principal de la bibliothèque du Palais des arts, une institution créée en 1831 qui réunit les collections de plusieurs sociétés savantes. Elle rejoint finalement la bibliothèque municipale en 1960. Le médaillier d'Adamoli est aujourd'hni conservé an musée des Beaux-Arts de Lyon; les curiosités naturelles out peut-être été intégrées aux collections du Muséum d'histoire naturelle de la ville, mais il est impossible de confirmer et de dater ce possible transfert.

Malgré quelques soustractions, la bibliothèque n'a pas fait l'objet de tris et de dispersions à la Révolution. L'histoire institutionnelle des bibliothèques lyonnaises et le respect relatif des dispositions du testateur, ont en gros assuré la préservation de son unité et de son intégrité. Les trois quarts des volumes sont aujourd'hui repérables à la bibliothèque municipale de Lyon; on en retrouve quelques-uns à la British Library, dans la bibliothèque de l'académie de Lyon, à la Réserve de la Bibliothèque nationale de France, et en collection particulière.

Le discours tenu sur Pierre Adamoli après sa mort a été orienté. A l'occasion du procès, le parquet et les procureurs de l'académie ont conforté l'image du « bienfaiteur de l'académie », de l'évergète et du philanthrope, que la tradition historiographique a conservée. Mais l'examen de la collection laisse apparaître entre antres un goût certain pour le livre rare et singulier, et une prédilection pour les éditions condamnées par les tribunaux civils et ecclésiastiques ; les simples critères du choix bibliophilique, du reste, ne prédisposaient pas directement certains livres du coffectionneur à l'instruction de ses concitoyens et au progrès des sciences et des arts. Au XIX siècle, cependant, quelques érudits et bibliothécaires ont insisté sur les insuffisances de ses connaissances bibliographiques et sur un défaut d'éducation, éléments qui relèvent par ailleurs des poncifs de la critique antibibliomaniaque.

#### CONCLUSION

A travers le personnage de Pierre Adamoli, la collection du livre se révèle une activité exigeante et complexe. Ses valeurs, ses enjeux comme les réflexions qu'elle suscite sont loin de la vanité à laquelle elle a pu être, trop rapidement, réduite. Elle impose la mise an point d'ontils spécifiques, et se fonde sur un ensemble de gestes qui traduisent la logique d'une attitude et la cohérence d'une pratique. Il convient donc de ne pas restreindre la bibliophilie à un milieu social, mais de la définir par une appréhension singulière du livre, qui suppose un souci d'acquisition, de gestion et de conservation des objets, un discours sur le livre et la maîtrise de codes particuliers, l'existence d'un système de valeurs et d'un réseau de relations entretenues. Les collectionneurs, enfin, font figure de précurseurs non seulement par la destination de leurs collections au public, mais aussi en manifestant des préoccupations et des exigences, eu élaborant des concepts que le monde des bibliothèques et la muséologie ont aujourd'hui repris à leur compte.

### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Cinquante-huit documents: actes concernant l'office de maître des ports, pouts et passages exercé par Pierre Adamoli: ses quatre testaments et deux codicilles: travaux bibliographiques et documents éclairant ses pratiques et ses curiosités bibliophiliques; écrits divers, en prose et en vers, sur des événements et personnages contemporains, textes à caractère moral on philosophique composés par lui.

#### ANNEXES

Trente et un tableaux et graphiques. - Six tableaux généalogiques.

#### ILLUSTRATIONS

Quarante-six planches : portrait : marques de possession ; protocole descriptif des livres et des médailles : mise en page des catalogues ; interventions sur les volumes (truffage, rubrication, restauration, types de reliures commandées) ; rééditions auxquelles Adamoli a participé et gravures les illustrant.